

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Le Conseil Communautaire, convoqué le 3 février 2023, s'est réuni à la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac le **9 février 2023** à 20h30 sous la présidence de Monsieur Pierre MATHONIER.

Nombre de conseillers : 68

Nombre de conseillers présents à la séance : 47

Nombre de conseillers absents à la séance : 8

Nombre de conseillers en exercice : 68

Nombre de conseillers représentés : 13

Nombre de conseillers suppléés : 1

ETAIENT PRÉSENTS :

Pierre MATHONIER, Christian POULHES, Magali MAUREL, Stéphane FRECHOU, Bernadette GINEZ, Jean-Luc LENTIER, Isabelle LANTUEJOUL, Gérard PRADAL, Angélique MARTINS, Sébastien PRAT, Nathalie GARDES, Maryline MONTEILLET, Charly DELAMAIDE, Marie-Brigitte CROZAT, Elisa BASTIDE, Hubert BONHOMMET, Nadine BRUEL, Elise BRUGIERE, Philippe COUDERC, Géraud DELPUECH, Aurélie DEMOULIN, Jean-Luc DONEYS, Louis ESTEVES, Philippe FABRE, Dominique FABREGUES, Jean-Michel FAUBLADIER, Christian FRICOT, Cécile GANE, Frédéric GODBARGE, Mireille LABORIE, Sylvie LACHAIZE, Evelyne LADRAS, Dominique LAVIGNE, David LOPEZ, Philippe MARIOU, Jacqueline MARTINEZ-SEVERAC, Philippe MAURS, Christophe PESTRINAUX, Jean-Pierre PICARD, Jean-Louis PRAX, Jean-François RODIER, Guy SENAUD, Valérie RUEDA, Nicole SOULENQ-COUSSAIN, Jean-Luc TOURLAN, Julien VIDALINC, Véronique VISY

ETAIENT REPRESENTE(E)S :

Alain COUDON (représenté par Philippe COUDERC), Catherine AMALRIC (représentée par Géraud DELPUECH), Ginette APCHIN (représentée par Jean-Pierre PICARD), Michel BAÏSSAC (représenté par Bernadette GINEZ), Yvette BASTID (représentée par Dominique LAVIGNE), Jamal BELAÏDI (représenté par Sylvie LACHAIZE), Patricia BENITO (représentée par Jean-Luc DONEYS), Bernard BERTHELIER (représenté par Pierre MATHONIER), Vanessa BONNEFOY (représentée par Christophe PESTRINAUX), Claudine FLEY (représentée par Charly DELAMAIDE), Daniel FLORY (représenté par Nadine BRUEL), Maxime MURATET (représenté par Valérie RUEDA), Frédéric SERAGER (représenté par Magali MAUREL)

ETAIENT ABSENT(E)S :

Yves ALEXANDRE, Christelle CHASTEL, Michel COSNIER, Thierry CRUEGHE, Chloé MOLES, Jean-Paul NICOLAS, Philippe SENAUD, Jean-Louis VIDAL

Madame Elisa BASTIDE a été élue secrétaire de séance.

N° DEL_2023_013 : ADMINISTRATION GENERALE / CHARGÉ DE MISSION "ADMINISTRATEUR RÉSEAU" - RENOUELEMENT

Rapporteur : Madame Bernadette GINEZ

La Direction des Systèmes d'Information exerce de nombreuses missions indispensables au bon fonctionnement des services de la CABA, de ses satellites voire des communes membres qui recourent de manière de plus en plus généralisée aux outils numériques.

Afin d'assurer le déploiement, l'intégrité, la fiabilité et la sécurité des systèmes d'information de façon continue, le Conseil Communautaire a créé par délibération n° DEL_2021_049 en date du 1^{er} avril 2021, un emploi contractuel de chargé de mission « Administrateur réseau » pour une durée de 2 ans, dont l'échéance arrive à terme le 6 avril 2023.

Aussi, et compte tenu de la maîtrise acquise par l'agent concerné et pour permettre de poursuivre les missions du service, il paraît aujourd'hui nécessaire de renouveler ce contrat pour 3 années supplémentaires.

Conformément aux pratiques de la CABA en la matière et en cohérence avec les dispositions législatives et réglementaires afférentes aux agents non titulaires de la Fonction Publique Territoriale, la reconduction de ce contrat intègre une évolution salariale équivalente à celle qu'aurait eue un agent titulaire occupant un poste similaire.

Il est donc proposé au Conseil communautaire de renouveler l'emploi de chargé de mission « Administrateur réseau » conformément au Code Général de la Fonction Publique et notamment son article L.332-8 disposition 1, les missions et les nouvelles conditions de rémunération de ce poste étant définies dans le dispositif ci-après.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- de renouveler, conformément au Code Général de la Fonction Publique et notamment son article L.332-8 disposition 1, l'emploi contractuel de chargé de mission « Administrateur réseau » pour une nouvelle période de 3 ans, les missions et les caractéristiques de cet emploi étant les suivantes :

Missions :

Assurer le déploiement, l'intégrité, la fiabilité et la sécurité des systèmes d'information de façon continue
Maintenance et assistance aux utilisateurs

Caractéristiques :

Statut : Agent non titulaire - chargé de mission

Rémunération : A compter du 6 avril 2023 sur la base de l'indice brut 397 et l'indice majoré 361 avec une ancienneté d'un an, de sorte que ces indices soient portés à compter du 6 avril 2024 à 401 pour l'indice brut et 363 pour l'indice majoré

Régime indemnitaire : RIFSEEP du poste correspondant au groupe de fonction B3 institué par délibération n° DEL_2019_206 du 17 décembre 2019 modifiée

Type de contrat : Contrat à durée déterminée

Durée : 3 ans

- de dire que les modifications de la valeur du point d'indice de la Fonction Publique et la revalorisation indiciaires des échelles indiciaires du 1^{er} grade de la catégorie B seront automatiquement transposables par voie d'avenant au contrat ;

- d'autoriser Monsieur le Président à signer tout acte se rapportant à ce renouvellement.

Au registre sont les signatures,
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Pierre MATHONIER.